



Déclaration des élu(e)s CGT Comité Technique Local du 17 novembre 2015.

Tarbes, le 17 novembre 2015,

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre d'un comité technique local consacré aux conditions de travail des agents de la DDFIP des Hautes Pyrénées mais nous ne pouvons débiter celui-ci sans revenir sur les événements qui ont frappé le pays.

Notre pays vient de vivre en effet l'un des pires événements de son histoire récente. Les attaques terroristes simultanées à Paris et à Saint-Denis, revendiquées par Daesh, faisant 129 morts et 352 blessés, sont effroyables.

La DGFIP est en deuil car nous avons pris connaissance du décès d'un de nos collègues ainsi que la perte de l'enfant d'une autre de nos collègues lors des attentats criminels qui ont été perpétrés dans la nuit de vendredi 13 novembre à Paris.

La France est en deuil.

Au lendemain de ce carnage, nos premières pensées se tournent vers les victimes, leurs familles, leurs proches, les témoins et tous ceux dont la vie a été menacée. Pour tous, la douleur est immense.

Nous avons une pensée toute particulière pour les collègues du site de Beuret dans le XVème arrondissement de Paris comme pour l'ensemble de nos collègues qui ont perdu un parent, un collègue, un ou une amie...

Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Nous saluons l'action des forces de l'ordre, des secours, des urgentistes et personnels de santé et des agents territoriaux dont la mobilisation a été exemplaire ainsi que la solidarité des habitants qui s'est immédiatement manifestée.

Moins d'un an après les attentats de janvier dernier, la République est à nouveau frappée en son cœur.

Alors que l'État d'urgence vient d'être décrété par le gouvernement et qu'il devrait se prolonger pour une période de trois mois ; sans céder à la peur, en refusant les amalgames et dérives qui déjà se font jour, le rassemblement pour les idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité, et pour la paix restent toujours d'actualité.

La CGT réaffirme son attachement aux libertés individuelles et collectives. Au-delà de ces heures d'émotion et de recueillement, d'autres mesures, tant au niveau national qu'international, seront à mettre en œuvre rapidement pour retrouver ces valeurs de la République et conquérir une paix durable partout dans le monde.

De même, alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces valeurs fondamentales doivent être réaffirmées plus que jamais, la CGT réaffirme que le renforcement du service public doit être une priorité pour continuer de contribuer à la construction d'une société plus juste.

S'agissant du comité technique de ce jour, nous ne reviendrons pas en détail sur les données statistiques délivrées par le tableau de bord de veille sociale 2014 du département.

Certaines données parlent d'elles-mêmes, comme le volume des écrêtements horaires ou l'augmentation du nombre de recours à l'assistante sociale.

L'appréciation qualitative de celui-ci effectué par la direction relève d'ailleurs des indicateurs inquiétants, au regard du baromètre social effectué en 2013 :

- ♦68 % des agents du département déclaraient en 2013 ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail,
- ♦64 % estimaient ne pas pouvoir prioriser leurs tâches,

♦70 % estimaient que la DGFIP ne portait pas assez d'attention aux conditions de vie au travail des agents et 79 % estimaient que la DGFIP n'évoluait pas dans le bon sens.

Si nous ne disposons pas aujourd'hui des éléments du baromètre social 2015 pour le département, les résultats nationaux sont à nouveau révélateurs du ressenti des agents par rapport à leur quotidien ;

- ♦61 % des agents ayant répondu à l'enquête indiquent qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour accomplir correctement leur travail,
- ♦35 % évaluent leur stress de travail sur une échelle de 8 à 10 ,
- ♦61 % estiment que leur stress tient à la charge de travail qui leur incombe,
- ♦66 % estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens,
- ♦61 % pensent que le climat social est mauvais à la DGFIP,
- ♦51 % et 58 % s'estimant par ailleurs mal informés sur la démarche stratégique de la DGFIP ainsi que sur l'organisation interne de leur administration.

Enfin ils sont à nouveau : 68 % à considérer que la DGFIP n'accorde pas une attention assez importante à leurs conditions de vie au travail, 75 % à estimer qu'elle n'est pas assez à leur écoute et 52 % à appeler de leurs vœux une revalorisation salariale.

Ces bilans chiffrés révèlent un sentiment profond de désarroi voire d'abandon par les agents, tout comme ils donnent des indications sur l'orientation et les limites des thermomètres directionnels.

Si la fièvre est mesurée, qu'en est-il du diagnostic et des raisons du mal, qui, une fois cernés, sont les mieux à même d'apporter des réponses ou des remèdes.

Sur ce point, c'est le silence radio, et il est ahurissant que jamais la question des moyens n'ait été posée et notamment celle des moyens humains pour valoriser leurs conséquences sur l'accomplissement du travail quotidien.

Il est à croire que la question des emplois, du nombre d'agents pour exercer les missions, n'a jamais effleuré l'esprit des sondeurs mandatés par la DGFIP.

Et pourtantce sont bien 18 152 emplois qui auront été détruits sur 8 ans, plus de 32 000 sur les quatorze dernières années.

Et cela n'aurait pas d'impact sur les conditions de travail ? De qui se moque-t-on ?

A la dégradation indéniable des conditions de travail des agents, la DGFIP ne répond que réorganisations, rationalisation, restructurations (ou plutôt déstructurations), délocalisations et fermetures, qui riment désormais avec une volonté de plus en plus affichée de remettre en cause les règles de gestion des personnels et les droits et garanties des agents, qu'il s'agisse du droit de mutation ou des règles d'affectation.

Les réorganisations tous azimuts ne permettent cependant en rien d'améliorer les conditions de travail des agents.

Les outils multiples et variés (TBVS, DUERP, PAP, EDD....) ne permettent pas d'aller au-delà du stade du constat qu'il est aujourd'hui impératif de dépasser.

La situation aujourd'hui est en effet dramatique, au nom de la rationalisation des coûts, les logiques organisationnelles à l'œuvre à la DGFIP contribuent à affecter et détériorer gravement la santé de nombreux collègues, tout comme elles contribuent à détériorer la relation des agents avec les usagers.

Aujourd'hui comment ne pas constater que le fossé se creuse entre les affichages de nos cadres dirigeants et la réalité du terrain.

Ainsi, s'agissant de la prévention des risques et notamment de la prévention des risques psycho-sociaux comment ne pas constater que l'exercice de mise à jour du DUERP est aujourd'hui dévoyé faute de temps et de volonté directionnelle, et que les plans de prévention des risques psycho-sociaux devant se mettre en place à l'issue de la signature du protocole d'accord entre le Ministre de la Fonction Publique et six organisations syndicales de la Fonction Publique en octobre 2013 sont aujourd'hui au point mort.

Et surtout, comment accepter le déni de la réalité : le projet de loi de finances 2016 consacre ainsi une nouvelle saignée des effectifs avec 2 130 suppressions d'emplois à la DGFIP , le Ministère des Finances supportant à lui seul 56 % des destructions d'emploi dans la fonction publique d'Etat alors que ses effectifs ne représentent que 6 % du total du nombre des fonctionnaires d'Etat, un budget de fonctionnement en baisse, une action sociale amputée et des crédits de la médecine de prévention en diminution.

Et au-delà, ce qui constitue désormais une constante c'est la négation des situations réelles de travail qui prévaut au niveau directionnel.

La DDFIP des Hautes Pyrénées n'est pas en reste à ce sujet, et nous aurons l'occasion d'y revenir aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de la situation dans les trésoreries rurales ou urbaines, de celle du centre des finances de Lannemezan, des services d'accueil en SIP, et de l'ensemble des services de ce département comme de la création à venir des pôles PRCP c'est bien la prise en compte du travail réel des agents et leurs conditions de travail actuelles ou à venir que nous vous demandons d'intégrer et dont nous vous demandons de débattre aujourd'hui afin d'apporter de vraies réponses.

C'est à ce titre que les organisations syndicales du département ont demandé à des agents d'apporter leur éclairage et leur expertise sur leur travail, leur quotidien et leurs conditions d'exercice des missions lors de ce comité technique local.